



1 - Actualité nationale et internationale

Nouvelle norme professionnelle pour assurer la continuité des services bancaires des personnes surendettées

En application de la loi Lagarde du 1^{er} juillet 2010 relative à la réforme du crédit à la consommation, l'arrêté du 24 mars 2011 portant homologation de la norme professionnelle sur les relations entre les établissements teneurs de compte et leurs clients concernés par le traitement d'un dossier en commission de surendettement est entré en vigueur le 1^{er} mai 2011. Cet arrêté précise les modalités d'application de l'obligation pour les banques d'assurer la continuité des services bancaires des personnes surendettées ainsi que de proposer des moyens de paiement adaptés à la situation de ces personnes. Le contrôle du respect de cette norme est assuré par l'Autorité de contrôle prudentiel.

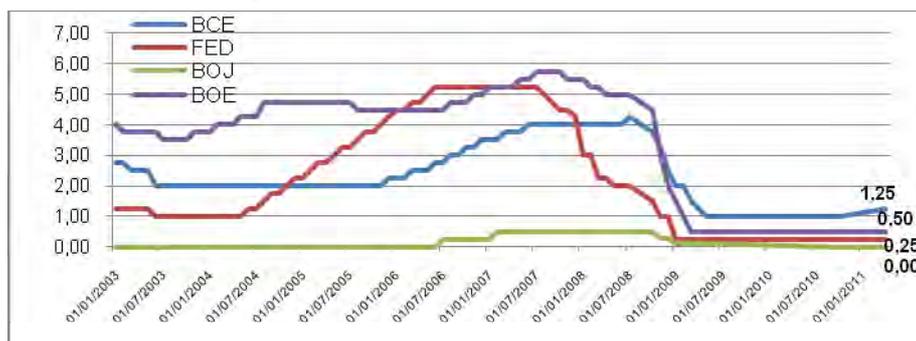
La nouvelle norme professionnelle impose aux établissements de crédit teneurs de compte :

- de maintenir le compte de dépôt domiciliaire des revenus pendant la phase d'instruction du dossier par les commissions de surendettement et pendant la durée de mise en œuvre du plan de surendettement ou des mesures de traitement du surendettement, sauf comportement gravement répréhensible du client (non-respect des clauses contractuelles ou de la législation anti-blanchiment) ;
- d'informer les clients concernés des conséquences de la procédure de surendettement sur la gestion de leurs comptes bancaires et sur les moyens de paiement afférents ; de proposer d'adapter ces moyens de paiement à leur situation aux fins d'éviter les incidents de paiement et de leur permettre de répondre à leurs dépenses courantes à coût réduit ;
- de proposer un rendez-vous pour compléter cette information et discuter des adaptations proposées dans un délai de 6 semaines à compter de la décision de recevabilité ;
- d'adapter le montant de l'autorisation de découvert à la situation de surendettement du client, avec l'accord de ce dernier. En effet, du fait de l'interdiction de paiement des dettes antérieures, tous les remboursements de crédit doivent être « gelés » à compter de la recevabilité du dossier, l'autorisation de découvert peut être adaptée en conséquence ;
- de valoriser auprès des clients concernés, notamment lors du rendez-vous, leur offre d'alerte par SMS sur l'état du compte afin d'en faciliter la gestion.

Taux d'intérêt

La BCE et la Fed maintiennent le statu quo monétaire

Le 5 mai 2011, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt resteront inchangés, à respectivement 1,25 %, 2 % et 0,50 %. Le Président de la BCE observe que «les données économiques récentes confirment la tendance positive de l'activité économique dans la zone euro dans un contexte d'incertitude toujours élevé, ainsi que des tensions à la hausse de l'inflation globale liée principalement aux prix de l'énergie et des matières premières».



Le Comité monétaire de la Fed a maintenu le 27 avril 2011 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le Comité a également décidé de poursuivre le programme de rachat de bonds du Trésor à hauteur de 600 milliards de dollars d'ici fin juin. Dans son communiqué, la Fed observe que la reprise économique s'effectue de manière modérée.

Chômage

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi en France sur un mois

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle Emploi s'établit à 2 680 000 fin mars 2011, soit une baisse de 0,8 % sur un mois en données CVS-CJO (- 21 100 personnes). Sur un an, ce nombre croît de 0,7 % (- 2 % pour les hommes et + 3,8 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans inscrits en catégorie A augmente de 14,2 %.

Stabilité du taux de chômage dans la zone euro sur un mois

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 9,9 % en mars 2011, stable par rapport à février. Il était de 10,1 % en mars 2010. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,5 % en mars 2011. Il était de 9,7 % en mars 2010.

Inflation

Hausse des prix en France

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,8 % sur un mois en mars 2011 ; sur un an, il croît de 1,9 %. L'inflation sous-jacente en France augmente de 0,7 % en glissement annuel.

Inflation dans la zone euro

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 2,8 % en avril 2011. Il était de 2,7 % en mars.

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le Comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 28 avril 2011 de laisser inchangé son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,1 %. En mars 2011, la production industrielle du Japon a chuté de 15,3 % par rapport à février, à la suite du séisme et du tsunami. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont baissé de 0,1 % sur un an en mars. Les dépenses de consommation des ménages ont baissé de 8,5 % en glissement annuel. Le taux de chômage CVS est resté stable à 4,6 % en mars. En mars 2011, les exportations ont reculé de 2,2 %, les importations ont crû de 11,2 % en glissement annuel et l'excédent commercial s'élève à 1,65 milliard d'euros.

Hausse de l'inflation en Chine

Le PIB de la Chine a progressé de 9,7 % au premier trimestre 2011 en rythme annuel, contre 9,8 % au trimestre précédent. La production industrielle a augmenté de 14,4 % au premier trimestre 2011. En mars 2011, l'indice chinois des prix à la consommation a augmenté de 5,4 % sur un an. Les exportations et les importations ont augmenté respectivement de 35,8 % et de 27,3 % sur un an. L'excédent commercial a atteint 140 millions de dollars au mois de mars.

Actualités bancaires

Prorogation du dispositif de la médiation du crédit aux entreprises

Le 4 avril 2011, Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme et des services, ont reçu à Bercy, Gérard Rameix, médiateur du crédit aux entreprises, Henri Jullien, directeur général des activités fiduciaires et de place à la Banque de France, Nicolas de Seze, directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM, François Pérol, président de la Fédération bancaire française ainsi que des représentants des entreprises pour signer la Charte de médiation du crédit prorogeant jusqu'à fin 2012 le dispositif de la médiation du crédit aux entreprises.

A cette occasion, la ministre a confié à Gérard Rameix une mission de propositions visant à faciliter l'accès au crédit des très petites entreprises.

Réforme du crédit à la consommation

Le décret n° 2011-457 du 26 avril 2011 fixant les conditions d'application progressive de la réforme du crédit à la consommation aux contrats de crédit renouvelable en cours a été publié au Journal Officiel de la République du 27 avril 2011.

Publications de l'IEOM

Le microcrédit professionnel en outre-mer : un succès à consolider

Les Instituts d'émission (IEDOM et IEOM) viennent de publier une étude intitulée « Le microcrédit professionnel en outre-mer : de la création de mono-entreprise au développement économique durable ». Ces travaux ont été présentés dans le cadre du Comité économique consultatif de l'IEDOM qui s'est tenu le 27 avril dernier, à Paris. Le microcrédit semble s'appliquer avec pertinence dans les géographies ultramarines, du fait de leur dynamisme en termes de création d'entreprises, des spécificités de leur tissu d'entreprises et d'une demande potentielle importante liée à de forts taux de chômage et à une part élevée de personnes en situation d'exclusion. Progressivement développé en outre-mer, sans adaptation majeure du « modèle » d'origine, ce concept a suscité un engouement indéniable, comme en attestent les taux de progression du microcrédit et la part des entreprises financées. Toutefois, l'accès des personnes les plus démunies à ce dispositif demeure encore insuffisant, de même qu'il peine à jouer pleinement son rôle d'outil d'accompagnement vers la 'bancharisation'.

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.ieom.fr/IMG/pdf/noteie_microcredit_professionnel_042011.pdf

Autres Publications

1 – L'utilisation du chèque en France

Le rapport réalisé par Edgar, Dunn & Company pour le Comité consultatif du secteur financier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/autres/sommaire-utilisation-cheque.htm>

2 - Fédération bancaire française

Le surendettement : mini-guide n° 22 mini-guide, nouvelle édition mars 2011

Ce document est disponible en téléchargement sur : www.fbf.fr

3 – Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

Le GAFI (Groupe d'action financière) a achevé et adopté la troisième évaluation mutuelle du système LBC/FT de la France. La synthèse du rapport est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/4/0/47221103.pdf>

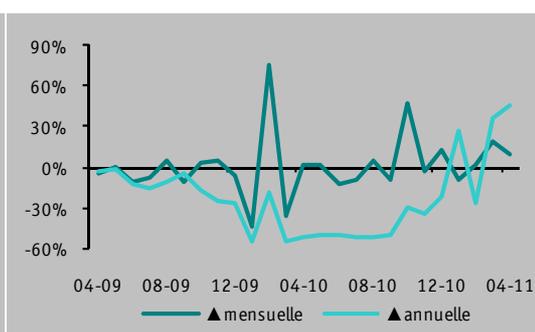
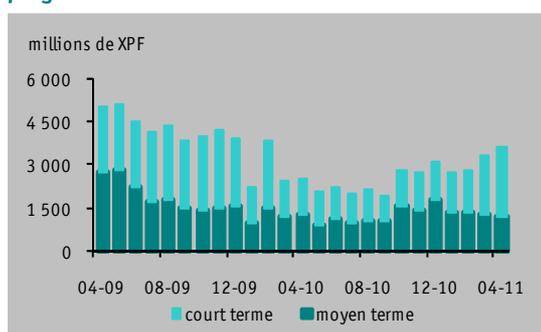
2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Refinancement à court terme en forte

en millions de F CFP	avr-10	mars-11	avr-11	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	1 240	2 021	2 393	18,4%	93,0%
Utilisations à moyen terme	1 208	1 258	1 178	-6,3%	-2,4%
Refinancement total	2 447	3 278	3 571	8,9%	45,9%

progression



Cotation

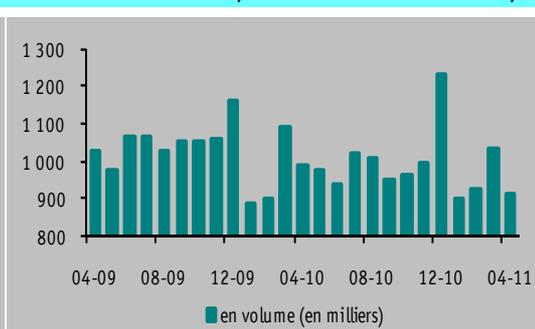
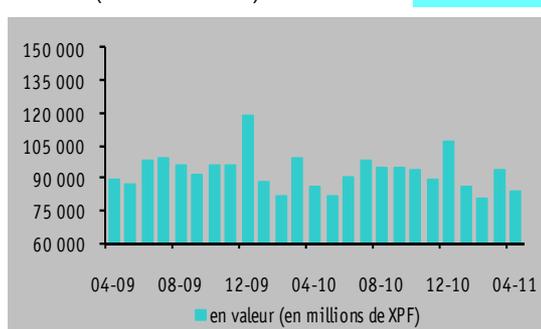
Progression en avril du nombre d'entreprises éligibles au réescompte

en nombre	avr-10	mars-11	avr-11	▲/mois	▲/an
Entreprises cotées :	5 780	6 736	6 766	0,4%	17,1%
dont ent. cotées sur doc. comptable valide	1 512	1 268	1 277	0,7%	-15,5%
Entreprises éligibles au refinancement IEOM	1 589	1 502	1 538	2,4%	-3,2%

Compensation

Recul en volume et en valeur des valeurs échangées

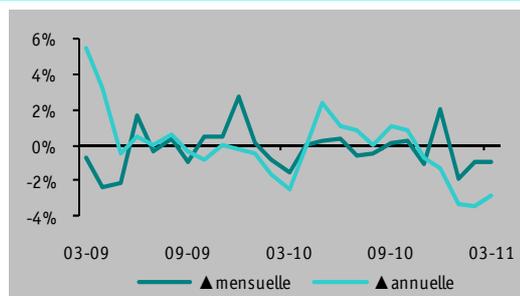
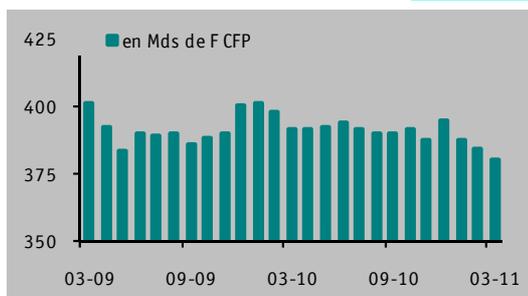
	mars-11	avr-11	▲/mois	Cumul 2011	▲ cumul/an
Nombre	1 032 115	913 711	-11,5%	3 767 607	-2,4%
Montant (millions de F CFP)	93 037	83 861	-9,9%	342 262	-3,4%



Masse monétaire

Troisième mois de repli de la masse monétaire

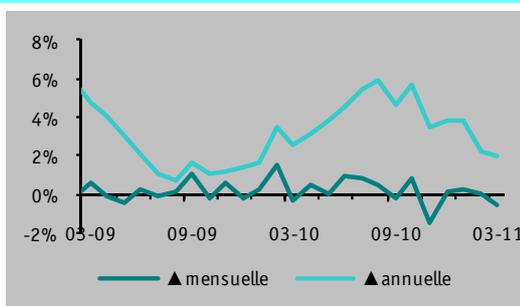
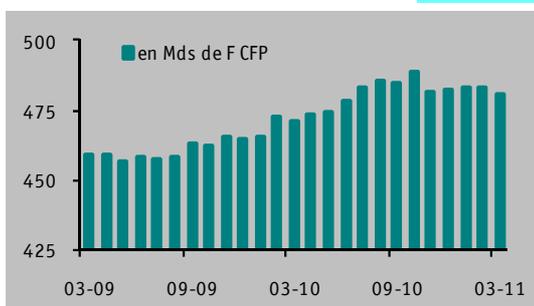
en millions de F CFP	mars-10	févr-11	mars-11	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	14 346	14 052	14 139	0,6%	-1,4%
Dépôts à vue	153 940	151 143	145 660	-3,6%	-5,4%
Comptes sur livrets	110 508	109 064	107 294	-1,6%	-2,9%
Comptes d'épargne logement	227	235	291	23,8%	28,3%
Dépôts à terme	105 891	105 478	108 774	3,1%	2,7%
Autres	6 316	3 877	3 367	-13,2%	-46,7%
Total M3	391 228	383 849	379 525	-1,1%	-3,0%



Concours des banques locales à l'économie

Repli des concours bancaires sur le mois

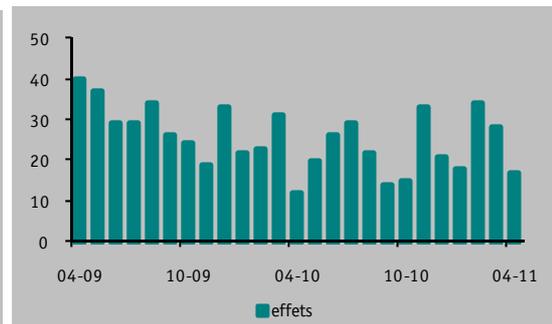
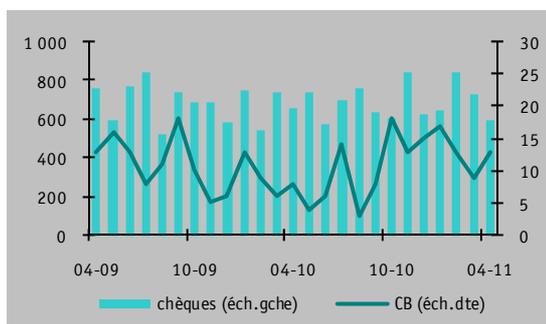
en millions de F CFP	mars-10	févr-11	mars-11	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	139 050	135 160	133 850	-1,0%	-3,7%
Crédits d'équipement	63 199	60 636	62 795	3,6%	-0,6%
Crédits à l'habitat	154 540	156 403	155 314	-0,7%	0,5%
Autres crédits	74 113	78 187	74 680	-4,5%	0,8%
Créances dout. brutes	40 264	52 955	53 938	1,9%	34,0%
Total CCB	471 166	483 342	480 578	-0,6%	2,0%



Incidents de paiement

Baisse sensible du nombre d'incidents de paiement

en nombre	avr-10	mars-11	avr-11	▲/mois	▲/an
Incidents de paiements :	671	767	623	-18,8%	-7,2%
- sur chèques	651	730	593	-18,8%	-8,9%
- sur effets	12	28	17	-39,3%	41,7%
- retraits de cartes bancaires	8	9	13	44,4%	62,5%



Interdits bancaires

Repli des interdictions bancaires sur le mois

en nombre	avr-10	mars-11	avr-11	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	3 878	3 649	3 636	-0,4%	-6,2%
- dont personnes physiques	3 424	3 218	3 203	-0,5%	-6,5%
- dont personnes morales	454	431	433	0,5%	-4,6%

3 – Brèves économiques locales

Finances publiques

Accord sur l'octroi d'un prêt de 5 milliards de F CFP de l'AFD à la Polynésie française

La Ministre chargée de l'Outre-mer, Marie-Luce Penchard, et le président du gouvernement de la Polynésie française, Oscar Temaru, ont signé le 2 mai un protocole d'accord pour l'octroi d'un prêt de 41,9 millions d'euros (5 milliards de F CFP) par l'Agence française de Développement (AFD). Le versement des deux tranches du prêt, de respectivement 25 et 16,9 millions d'euros (3 et 2 milliards de F CFP) est soumis à certaines conditions, notamment la mise en œuvre de mesures visant à réduire les dépenses de la collectivité (gel des effectifs de la fonction publique territoriale, vente d'actifs) et à améliorer ses recettes (moratoire sur la défiscalisation).

Augmentation de l'enveloppe du PAP de près de 2 milliards de F CFP

Les représentants de l'Assemblée de Polynésie ont adopté l'augmentation de l'enveloppe destinée au financement du dispositif de Prêt d'accès à la propriété (PAP), portant son montant de 6 milliards de F CFP à 7,9 milliards. Ce dispositif de soutien à l'investissement des ménages a connu, depuis sa mise en place en septembre 2010, un vif succès nécessitant une enveloppe additionnelle afin de pouvoir traiter favorablement les 225 dossiers qui restent en instance dans les banques.

Prix

Hausse des tarifs des hydrocarbures à compter du 1^{er} mai

Le Conseil des Ministres a décidé une revalorisation des tarifs des hydrocarbures afin de tenir compte de la forte appréciation du cours du pétrole au cours des derniers mois ainsi que de l'aggravation du déficit du Fonds de régulation des prix des hydrocarbures, estimé à 763 millions de F CFP à fin avril 2011. A compter du 1^{er} mai, les prix de vente de l'essence à la pompe et du gazole ont été relevés de 10 F CFP le litre, portant leur prix respectif à 160 F CFP et 147 F CFP le litre.

Aides de l'Etat

405 millions de F CFP de subventions aux communes

L'Etat a alloué 405 millions de F CFP de subventions à 21 communes de Polynésie française, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). La DETR, qui remplace la « dotation globale d'équipement des communes » et la « dotation de développement rural », a vocation à aider les communes dans la réalisation de projets dans le domaine économique, social, environnemental ou touristique, ou favorisant le développement ou le maintien de services publics en milieu rural. 40 opérations ont été subventionnées par le DETR, permettant notamment l'acquisition de moyens de secours et de transport spécialisés, la construction et la rénovation de bâtiments communaux et d'établissements scolaires.

Etablissements de crédit

Concours de l'AFD à la Banque Socredo d'un montant de 4,2 milliards de F CFP

L'Agence française de développement (AFD) a décidé, lors de son conseil d'administration du 14 avril, d'accorder à la Banque Socredo un concours de 35 millions d'euros (4,2 milliards de F CFP) pour le financement de son activité. La Socredo est détenue à 50 % par la Polynésie, à 35 % par l'AFD et à 15 % par la BRED-BP. Son statut et son actionariat lui confère un rôle de banque de développement.

Réforme de la loi électorale

Le projet de loi organique de la Polynésie française adopté en Conseil des Ministres

Mi-avril, l'Assemblée de Polynésie française (APF) a rendu un avis réservé sur le projet de réforme électorale présenté par la Ministre de l'outre-mer Marie-Luce Penchard. Les principales critiques ont concerné la diminution du nombre de ministres et les règles relatives à la composition des cabinets ministériels.

Le projet de réforme sur le fonctionnement des institutions en Polynésie a été présenté en Conseil des Ministres à Paris le 20 avril. Les seules modifications apportées, conformément aux recommandations du Conseil d'Etat, concernent le seuil minimal requis pour le maintien des listes au second tour des élections, abaissé à 10 % (12,5 % dans le texte d'origine), les règles de répartition de la prime majoritaire dans l'archipel de la Société ainsi que les conditions de dépôt d'une motion de défiance ou de renvoi budgétaire (1/3 des représentants contre 3/5 initialement).

Le texte élaboré par la ministre de l'Outre-mer prévoit de maintenir le nombre actuel d'élus à l'APF (57) ainsi que celui pour les quatre archipels éloignés de Papeete (12). Il prévoit également un seul mode de scrutin, proportionnel, dans toutes les circonscriptions, ramenées de six à cinq, et rétablit une prime majoritaire de 19 sièges pour la liste arrivée en tête, calculée au taux de 33 % dans les cinq circonscriptions.

Ce projet de réforme électorale visant à restaurer une stabilité politique en Polynésie française doit être étudié par le Parlement en juin 2011.

Nouvelles technologies

Moratoire sur les demandes d'autorisations en matière de télécommunications

Le Conseil des Ministres a décidé la suspension pour une durée de deux ans, du dépôt des demandes d'autorisation d'utilisation de fréquences ainsi que des demandes de licences d'opérateur. Ce moratoire est motivé par la nécessité de modifier préalablement le Code des postes et télécommunications régissant ces autorisations, afin de mettre en place un processus d'appel à candidatures basé sur des études d'opportunité et de faisabilité technique et économique des demandes.

4 – Brèves économiques régionales

Nouvelle-Zélande : séismes et déficit budgétaire

Nouvelle réplique sismique dans la région de Christchurch

Le 10 mai 2011, un séisme de magnitude 5,3 sur l'échelle de Richter a frappé vers Canterbury, à une vingtaine de kilomètres de Christchurch. Il s'agit du 25^e tremblement de terre d'importance dans la région depuis septembre dernier. Pour l'heure, les autorités néozélandaises ne déplorent pas de dégâts majeurs.

Implications sur le budget du pays

Le Ministre des finances a annoncé que le déficit budgétaire pour l'exercice 2010-2011 devrait s'élever à 17 milliards de dollars néozélandais (9 milliards d'euros) contre 9 milliards l'année précédente, soit son plus haut niveau historique.

Dans son rapport annuel relatif à la Nouvelle-Zélande, le FMI estime que le coût de la reconstruction après les tremblements de terre de Christchurch devrait avoisiner 15 milliards de dollars néozélandais (8 milliards d'euros), soit 7,5 % du PIB annuel du pays. Celui-ci devrait progresser de 1 % en 2011, après + 1,5 % en 2010.

Australie : politique monétaire

Communiqué trimestriel de la RBA que la politique monétaire

Lors de sa réunion du 3 mai 2011, la Reserve Bank of Australia (RBA) a opté pour le maintien de son principal taux directeur, le Cash rate, à 4,75 %.

Mais, à l'occasion de son communiqué trimestriel de politique monétaire du 5 mai 2011, elle rappelle qu'elle pourrait être amenée à relever ses taux prochainement, compte tenu des pressions inflationnistes. Elle anticipe en effet un dépassement de l'évolution des prix au-delà de sa fourchette cible (entre 2 % et 3 %) ; l'inflation sous-jacente pourrait atteindre 3 % avant la fin de l'année et 3,25 % d'ici à 2013.

La RBA constate par ailleurs que l'économie australienne reste sur une tendance globalement positive, en dépit d'un premier trimestre 2011 entaché par les inondations dans le Queensland, et mise sur un rebond aux deuxième et troisième trimestres.

Australie : publication du budget 2011-2012

Objectif de retour à l'équilibre budgétaire

Le 10 mai 2011, le gouvernement australien a présenté son projet de budget 2011-2012. En dépit des dépenses supplémentaires et des baisses de rentrées fiscales engendrées par les catastrophes naturelles qui ont touché le pays l'année dernière, il vise un retour à l'équilibre pour l'exercice 2012-2013 ; pour ce faire, il prévoit de réaliser 22 milliards de dollars australiens (16,5 milliards d'euros) d'économies sur les dépenses.

Il table en outre sur le dynamisme de la croissance économique (+ 4 % attendu pour 2012), soutenue par les exportations et l'investissement dans le secteur de l'énergie.

Saluant les efforts de restriction budgétaire du gouvernement Gillard, l'agence Moody's a maintenu la note « AAA » de l'Australie malgré la dégradation du ratio déficit budgétaire/PIB qui devrait atteindre 7,2 % l'année prochaine.

Les indicateurs de référence

	date	m-12	m-1	m	▲/mois	▲/an	
Indicateurs macroéconomiques							
Indice des prix à la consommation (base 100 décembre 2007)	mars 11	102,3	103,9	104,3	0,4%	1,9%	
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand (base 100 janvier 2000)	fév.11	122,9	120,3	120,1	-0,2%	-2,3%	
Commerce extérieur							
Exportations (en M F CFP)	mars 11	648	1 623	1 159	-28,6%	79,0%	
Importations (en M F CFP)	mars 11	15 215	11 286	14 254	26,3%	-6,3%	
						(source : ISPF)	
Entreprises							
Importations de biens d'équipement (M F CFP)	mars 11	4 304	2 359	2 069	-12,3%	-51,9%	
Immatriculation de véhicules utilitaires neufs (nb)	avr.11	167	100	94	-6,0%	-43,7%	
	Camions	8	5	4	ns	-50,0%	
	Camionnettes	159	95	90	-5,3%	-43,4%	
Personnes morales en interdiction bancaire (nb)	mars 11	453	432	431	-0,2%	-4,9%	
						(sources : ISPF, IEOM)	
Ménages							
Importations de biens de consommation courante (M CFP)	mars 11	1 968	1 773	2 145	21,0%	9,0%	
Importations de produits alimentaires (M CFP)	mars 11	2 908	2 587	3 168	22,5%	9,0%	
Immatriculation de véhicules particuliers neufs (nb)	avr.11	441	251	210	-16,3%	-52,4%	
Personnes physiques en interdiction bancaire	mars 11	3 416	3 268	3 218	-1,5%	-5,8%	
						(sources : ISPF, IEOM)	
Secteurs							
Agriculture							
Exportations de perles brutes (en M F CFP)	mars 11	340	747	822	9,9%	141,8%	
Exportations de poissons et crustacés (en M F CFP)	mars 11	12	45	28	-37,2%	139,0%	
BTP							
Importations de ciment (en M F CFP)	mars 11	99	136	86	-36,5%	-12,9%	
Importations de bois transformé (en M F CFP)	mars 11	262	164	188	14,9%	-28,1%	
Industrie							
Exportations de monoïen vrac et conditionné (en M F CFP)	mars 11	4	29	14	-50,4%	287,3%	
Exportations de noni en purée et en jus (en M F CFP)	mars 11	77	52	54	5,7%	-29,0%	
Tourisme							
Trafic aérien (nb)	mars 11	33 923	34 469	37 556	9,0%	10,7%	
Nombre de touristes	fév.11	9 730	11 371	11 038	-2,9%	13,4%	
Taux d'occupation hôtelière (CPH)	avr.11	49,0%	52,8%	52,2%	-0,6 pt	+ 3,2 pts	
						(sources : ISPF, CPH)	
Indicateurs financiers							
Dépôts							
Ménages							
	Dépôts à vue	fév.11	59 600	57 309	57 832	0,9%	-3,0%
	Comptes sur livret	fév.11	104 892	104 073	102 397	-1,6%	-2,4%
	Dépôts à terme	fév.11	54 099	54 569	53 147	-2,6%	-1,8%
Entreprises							
	Dépôts à vue	fév.11	83 373	79 003	78 606	-0,5%	-5,7%
	Dépôts à terme	fév.11	35 481	40 145	40 385	0,6%	13,8%
Encours bancaires							
Ménages							
	Crédits de trésorerie	fév.11	88 043	84 107	82 865	-1,5%	-5,9%
	Crédits à l'habitat	fév.11	130 268	132 516	133 383	0,7%	2,4%
Entreprises							
	Crédits de trésorerie	fév.11	50 283	50 014	50 658	1,3%	0,7%
	Crédits d'équipement	fév.11	54 915	51 499	51 673	0,3%	-5,9%
Créances douteuses							
	Créances douteuses brutes	fév.11	39 292	53 271	52 903	-0,7%	34,6%
							(source : IEOM)

5 - Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,50%	13/04/2011
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,25%	13/04/2011
taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	13/04/2011

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,80% à 6,25% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2011)
taux de la facilité de prêt marginal	13/04/2011	2,00%	
taux de l'escompte de chèques	13/04/2011	2,00%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	29/04/2011	31/03/2011	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08
EONIA	1,4200%	0,9020%	+ 0,518 pt	0,8170%	+ 0,603 pt
EURIBOR 1 mois	1,2370%	0,9680%	+ 0,269 pt	0,7820%	+ 0,455 pt
EURIBOR 3 mois	1,3850%	1,2390%	+ 0,146 pt	1,0060%	+ 0,379 pt
EURIBOR 6 mois	1,6750%	1,5460%	+ 0,129 pt	1,2270%	+ 0,448 pt
EURIBOR 12 mois	2,1320%	1,9960%	+ 0,136 pt	1,5070%	+ 0,625 pt

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	7,10%	01/07/2009
taux d'intérêt légal	taux JORF	
année 2011	0,38%	03/02/2011
année 2010	0,65%	11/02/2010

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	29/04/2011	31/03/2011	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08
TEMPE	1,0016%	0,6483%	+ 0,772 pt	0,4902%	+ 0,930 pt
EURIBOR 1 mois	1,1290%	0,9020%	+ 0,227 pt	0,8110%	+ 0,318 pt
EURIBOR 3 mois	1,3220%	1,1760%	+ 0,146 pt	1,0220%	+ 0,300 pt
EURIBOR 6 mois	1,6220%	1,4850%	+ 0,137 pt	1,2510%	+ 0,371 pt
EURIBOR 12 mois	2,0870%	1,9270%	+ 0,160 pt	1,5260%	+ 0,561 pt
TMO	3,9500%	3,8600%	+ 0,090 pt	3,5900%	+ 0,360 pt
TME	3,7500%	3,6600%	+ 0,090 pt	3,3900%	+ 0,360 pt
TRBOSP	3,9000%	3,8700%	+ 0,030 pt	3,6500%	+ 0,250 pt

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
 TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	29/04/2011	31/03/2011	31/12/2010	29/04/2011	31/03/2010	31/12/2010	29/04/2011	31/03/2011	#####
taux JJ	0,170%	0,200%	0,230%	0,160%	0,080%	0,080%	0,490%	0,570%	0,490%
3 mois	0,190%	0,475%	0,476%	0,180%	0,280%	0,110%	0,865%	0,890%	0,820%
10 ans emprunts phares	3,340%	3,470%	3,310%	1,200%	1,270%	1,120%	3,470%	3,690%	3,400%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2011)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,12%
Prêts à taux fixe	5,61%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,01%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	5,77%
Prêts relais	5,99%	Découverts en compte (1)	13,77%
Autres crédits aux particuliers (applicables du 1er mai au 30 juin 2011)		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,65%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 862 XPF	21,47%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnelle et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament	19,53%		
Prêts et autres prêts	8,03%	Découverts en compte (1)	13,77%

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	80,3040	1 NZD/XPF	64,8049	1 HKD/XPF	10,3383	1 GBP/XPF	133,8250	
100 JPY/XPF	98,8910	1 AUD/XPF	88,0028	1 SGD/XPF	65,5489	100 VUV/XPF	88,8367	1 FJD/XPF	46,1043